

Non à un nouvel affaiblissement du secret bancaire

Berne, le 7 juillet 2011

Communiqué

Non à un nouvel affaiblissement du secret bancaire

Les diplomates doivent apprendre à enfin dire non à l'OCDE

Hier, le Département fédéral des finances a présenté une nouvelle loi sur l'entraide fiscale et a informé sur les manœuvres dangereuses d'affaiblissement du secret bancaire qui se trament au sein de l'OCDE. Dans le cadre du Global Forum, l'OCDE négocie l'amendement de son modèle de convention fiscale qui autoriserait les Etats tiers à conduire en Suisse des expéditions de pêche aux informations bancaires. En utilisant la technique du salami pour mener à bien de telles négociations, certains Etats tentent d'affaiblir notre secret bancaire ainsi que notre place financière et ses emplois. Le PLR s'oppose très fermement à de tels développements. Chaque amendement du modèle de double imposition de l'OCDE requiert un vote à l'unanimité. Pour cette raison, le comité directeur du PLR demande au DFF qu'il instruisse ses diplomates et experts à l'OCDE afin que ces derniers fassent valoir leur droit de veto, indépendamment de la position des autres Etats. Nos diplomates doivent impérativement apprendre à dire **NON** aux attaques d'Etats tiers contre nos places de travail - **par amour de la Suisse.**

Contacts:

• Martine Brunschwig Graf, vice-présidente du Groupe, 079 507 38 00

• Christian Luscher, conseiller national, 079 355 37 52

• Stefan Brupbacher, secrétaire général, 079 789 13 81